

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE

IMPRIMERIE DE N.-J. GREGOIR,
Rue au Lin, 20



Lith. de Degobert & Spelle.

LÉONARD DONATO,

DOGE DE VENISE.

HISTOIRE

À

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE

PAR

LE COMTE DARU

TOME VI



BRUXELLES

N.-J. GREGOIR, V. WOUTERS ET C^{ie}, ÉDITEURS

RUE AU LIN, 20, PRÈS LA PLACE S^t-GÉRY

1840

À

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE

LIVRE XXIX.

Différend entre la république et le pape Paul V, 1605-1607.

I. ON vient de voir avec quelle fermeté la république contenait son clergé dans l'obéissance, et repoussait les prétentions des papes ; elle allait avoir une nouvelle occasion d'exercer sa constance et de proclamer ses maximes.

Le cardinal Camille Borghèse, qui fut élevé sur la chaire pontificale en 1605, avait une idée illimitée de l'autorité ecclésiastique.

Nourri dans les maximes de la cour romaine, il n'était pas impossible qu'il fût persuadé que le pape était un souverain universel, institué par Dieu même, pour gouverner tous les peuples, diriger, reprendre, punir et déposer les princes ; que, l'Église devant commander aux rois, les rois ne pouvaient avoir aucune autorité, même chez eux, sur les personnes et les choses qui appartenaient à l'Église ; et qu'enfin les ordres du pape, fondés sur la double autorité de son droit suzerain et de son infailibilité, devaient trouver partout et toujours une obéissance aveugle et passive.

Sans doute il serait fort à désirer qu'il y eût un juge infailible sur la terre, et que les rois vissent au-dessus d'eux une autorité prédominante, désintéressée, impartiale, irrésistible. Quelques pontifes, considérant la barbarie et la misère des peuples, n'ont peut-être aspiré à la suprématie que dans la noble ambition de les con-